

Etude préalable Projet Vergers Climactions Bretagne Sud



Introduction – Limites de l'étude	2
1.1. PRODUCTION DES FRUITS	2
1.2. VARIETES DES FRUITS	3
1.3. COMMERCIALISATION	3
1.4. DONNEES SUR LE CLIMAT EN BRETAGNE	4
2.1. Difficultés et risques de la production	5
2.1.1. Aspects économiques	5
2.1.2. Aspects climatiques	7
2.1.3. Aspects techniques	8
2.1.4. Cultiver d'autres fruits que les pommes ?	9
2.2. Contrainte de la commercialisation	10
3.1. Solutions techniques employées par les producteurs	11
3.1.1. Méthodes culturales classiques	11
3.1.2. Méthodes culturales dites « alternatives »	12
3.2. Un soutien renforcé aux producteurs	13
3.2.1. ORGANISMES DE CONSEIL ET DE SOUTIEN	13
3.2.2. SOURCES DE FINANCEMENT	16
3.3. Promouvoir la plantation d'arbres fruitiers auprès d'autres catégories d'acteurs	18
3.3.1. LES PARTICULIERS	18
3.3.2. ACTEURS ASSOCIATIFS	19
3.3.3. COLLECTIVITES PUBLIQUES	20

Introduction – Limites de l'étude

L'étude s'est intéressée à l'arboriculture biologique en Bretagne, plus précisément en Morbihan, et plus particulièrement à la production de fruits qui poussent dans les arbres, destinés à être mangés frais.

Ne sont pas comprises les données sur :

- les fruits au sol (melons, fraises... comptabilisés avec le maraîchage)
- les pommes à cidre (modalités de culture, de transformation, et de commercialisation spécifiques)
- noisettes et noix (nous n'avons pas trouvé de statistiques particulières).

Source : Observatoire de la production bio en Bretagne par la FRAB (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne) - sur leur site AGROBIO - édition 2018)

1.1. PRODUCTION DES FRUITS

Toutes les filières du bio sont en développement depuis 2007, Cependant il y a des disparités selon les filières et les régions.

En Bretagne, les chiffres record d'augmentation sont dans le maraîchage, les bovins lait, et les grandes cultures (céréales, oléagineux, légumineuses).

Si on regarde les chiffres propres à l'arboriculture, on voit un tableau moins favorable.

- **En 2017**, le nombre de **fermes ayant une activité principale en arboriculture** est de **6% du nombre total** de fermes en bio
- Ces fermes occupent seulement **1% de la surface cultivée en bio**,
- Quand au **nombre de fermes nouvellement engagées en bio**, de 5% en 2017 il **tombe à 2% au 1er semestre 2019**
- elles viennent **toutes de conversion**, donc **le nombre d'installation est 0%**,
(Ceci est dans la ligne générale : la dynamique des engagements dans le bio est en effet portée majoritairement par les conversions - 63 % des nouveaux engagés en 1er semestre 2019).

=> l'arboriculture en Bretagne occupe une faible place, et elle n'est pas en expansion.

La densité de fermes en arboriculture est la plus forte en Côtes-d'Armor, Finistère nord et Ille-et-Vilaine. Le Morbihan a une densité moyenne, la meilleure étant sur les pays de Vannes et de Lorient

Sur la carte de France des départements producteurs de fruits, la Bretagne est une zone en blanc. Les zones principales sont la vallée de la Loire, le Sud Ouest, et surtout la vallée du Rhône.

Si on considère les statistiques globales, **la production de fruits bio est en forte augmentation au niveau national (+ 20% en 2018).**

1.2. VARIETES DES FRUITS

95% des surfaces en Bretagne sont plantées en pommiers.

Les pommes à cidre prédominent , mais les pommes de table sont en augmentation.

Sur les 1198 hectares plantés (chiffre régional 2018) :

- pommes à cidre 609 hectares
- pommes de table 335
- poires 22
- autres fruits (non détaillé) 158

=> la production de fruits à consommer frais ne représente que 43% de l'arboriculture , et elle est très peu diversifiée.

1.3. COMMERCIALISATION

Source : l'Agence Bio (Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique) - étude nationale

La tendance à se tourner vers les **circuits courts** est particulièrement forte en bio. On sait globalement que c'est un choix de 77% des nouveaux installés , mais dans le détail donné par filières , celle de **l'arboriculture n'a pas été renseignée...**

Concernant les **circuits de commercialisation des fruits** , la part des GMS (Grandes et Moyennes Surfaces est nettement inférieure (36% du volume commercialisé) au chiffre global dans le bio (49%), toutefois ce dernier est en augmentation.

Le circuit **le plus utilisé est celui des magasins spécialisés (46%)**. La vente directe représente 16%.

Nationalement, **le marché alimentaire en bio ne cesse de progresser en valeur.**

Les achats des ménages en fruits bio sont passés de 353 millions € en 2013 à 896 M€ en 2018, soit une **progression annuelle de l'ordre de 14%, sur les dernières années.**

- Les fruits + légumes = 19% des achats (nous n'avons pas trouvé de chiffre distinct pour les fruits)
- épicerie = 23%
- crèmerie = 17%
- vin et produits alcoolisés = 12%
-

A noter que sur le total de la consommation, **la part des fruits importés est de 57%, (alors qu'elle est de 23% pour les légumes).**

Nous n'avons pas les données permettant de distinguer la part des fruits d'origine tropicale (bananes, ananas, etc.).

=> conclusion

on constate une contradiction entre 2 tendances :

- D'un côté la demande de fruits bio est en augmentation, forte et continue,
- D'un autre côté, l'offre de fruits produits localement stagne, elle est restreinte en volume et en choix de variétés.

D'où le questionnement qui est le fil rouge de cette recherche : quels sont les freins, les obstacles ?

Et comment pourrait-on réduire la part d'importation de fruits , avec le cortège d'inconvénients qui l'accompagnent : émissions de CO2 des camions sur les routes , fruits cueillis prématurément, manque de saveur, gâchis...etc...?

1.4. DONNEES SUR LE CLIMAT EN BRETAGNE

Source : Memento climat 2019 – réalisé par un groupe de travail des Chambres d'Agriculture de Bretagne O.R.A.C.L.E (Observatoire régional sur l'agriculture et le changement climatique)

Intitulé « Effets du changement climatique sur l'agriculture en Bretagne, et adaptations », ce memento commence par résumer des **indicateurs climatiques** :

Sans surprise, ils montrent une élévation continue des températures moyennes annuelles depuis 1960.

A l'intérieur de cette moyenne, on relève 2 phénomènes qui impactent l'agriculture :

- **baisse du nombre de jours de gel en hiver**
- **augmentation des jours où la température dépasse 25°** en été (passés de 20 à 50)

Il est observé cependant une forte variabilité inter annuelle.

Sur la pluviométrie, pas de tendance significative relevée.

Une étude d'impact ciblée sur les pommiers pointe 2 effets négatifs du changement climatique :

- **il augmente la pression des ravageurs.** En particulier, la hausse des températures favorise l'éclosion d'une 2ème génération annuelle du plus redoutable , le carpocapse
- **il décale le calendrier des dates de floraison.** A cause de la température sur les premiers mois de l'année, la dormance de l'arbre est plus brève, la croissance florale est rapide.

Cependant les phénomènes climatiques présentant une forte variabilité inter annuelle, ce n'est pour autant qu'est écarté le risque de gels tardifs (en mai), Lorsque le gel survient en pleine floraison, l'impact est majeur sur les pommiers , ce qui a été le cas en 2019.

A terme, on s'interroge sur les effets du stress hydrique l'été, sur le besoin de froid en hiver...

Enfin, le memento préconise des **moyens d'adaptation et de prévention** par rapport à ces effets négatifs.

Pour les ravageurs, il envisage des alternatives à l'emploi de produits phytosanitaires :

- moyens de lutte en matériels agricoles, main d'œuvre...
- filets
- diffusion de phéromones créant une confusion sexuelle

Pour le gel, les stratégies d'adaptation sont possibles lors de l'implantation de nouveaux pommiers :

- choix de variétés à floraison tardive, ou moins sensibles aux températures négatives
- éviter les secteurs les plus soumis au gel (bas fonds, zone littorale à préférer au centre Bretagne)

On reviendra sur ces préconisations dans la partie 3

=> **Conclusion :**

Le changement climatique impacte fortement l'arboriculture, or certains moyens de prévention suggérés peuvent s'appliquer essentiellement lorsque sont fait les choix de nouvelles installations, alors qu'on a vu malheureusement la rareté des nouveaux porteurs de projet – le chiffre de fermes engagées en bio provenant majoritairement de conversions.

Les données du memento, recueillies de façon scientifique, éclairent les observations correspondantes faites par les acteurs qui affrontent sur le terrain ces difficultés. La partie 2 est une synthèse des entretiens avec ceux-ci et des visites faites dans des exploitations du Morbihan.

2.1. Difficultés et risques de la production

2.1.1. Aspects économiques

➤ délai important, en arboriculture, entre la plantation et les premières récoltes

Les conséquences sont :

- absence de revenu pour l'arboriculteur pendant au moins les 2-3 premières années (variable selon le type d'arbre, pouvant aller jusqu'à 8 ans) alors que le verger nécessite du travail de mise en place, d'entretien
- nécessité de rembourser cependant l'investissement pour l'installation

« C'est clair qu'il faut , encore plus dans une création, un fond de roulement conséquent pour tenir en trésorerie avant les premières récoltes (GAB 56)

➤ Investissement dans des plants et du matériels spécifiques coûteux

L'investissement de départ est assez important : Plants, protections contre les chevreuils, matériel pour le palissage selon les types d'arbres, chambre froide, système d'arrosage, etc... sont des investissements communs aux conventionnels et aux bio.

De plus l'arboriculture biologique nécessite , selon les producteurs interrogés , d'investir dans des machines très performantes et coûteuses qui ne peuvent pas être partagées car les producteurs en ont besoin en même temps.

Par exemple, un pulvérisateur de précision qui traite de façon ciblée et à très faible dose mais celui-ci doit être acheté neuf et changé tous les 2-3 ans pour être fonctionnel.

Il faut aussi du matériel spécifique pour travailler et aérer le sol.

Il y a d'autres matériels utiles pour rendre le travail plus efficace et plus facile : la machine qui se décale pour un travail au pied des arbres (10,000 €) , ou bien un rotofil qui travaille verticalement pour un premier éclaircissage.

L'installation d'un système d'irrigation aussi coûte cher.

Une chambre froide est nécessaire pour que les pommes se conservent plus longtemps en fonction du circuit de commercialisation , surtout pour livrer en quantité la restauration

collective.

La conservation pose plus problème pour les autres fruits, plus fragiles (poires, prunes, cerises...), ce qui peut expliquer en partie le manque de diversification dans la production locale.

Selon un technicien interrogé : **l'investissement serait de 20 à 30 000 euros par hectare**, l'amortissement sur 7-8 ans. Il estime qu'un arboriculteur bio peut vivre à partir de 3 ha ,

➤ **Palliatifs au problème économique et temps de travail**

Tous les producteurs que nous avons rencontrés nous ont dit que l'arboriculture représentait beaucoup de temps de travail.

Il faudrait être suffisamment nombreux à travailler sur la ferme pour être présent sur le verger et avoir le temps d'observer (notamment pour réagir rapidement en cas d'attaques de ravageurs) , en plus de la commercialisation et des autres tâches.

Sauf à embaucher de la main d'œuvre mais elle coûte cher - et une main-d'œuvre compétente tout en étant saisonnière est difficile à trouver.

Or, tous les arboriculteurs rencontrés géraient seuls leur exploitation – sauf le cas d' une exploitation familiale.

En outre, leur tâche se complique lorsque, pour pallier l'absence ou la faiblesse de revenus,

2 moyens sont utilisés :

- ✓ **faire une activité complémentaire** à ce qui doit être à terme l'activité principale, en attendant que le verger rapporte
- Soit il développe une autre culture (fraises...) ou un élevage (mouton...)
- Soit il pratique une activité en dehors de l'arboriculture (salarisée , ou non comme la gestion de gîtes touristiques)

Mais alors cela génère une charge de travail plus importante car il doit gérer 2 activités.

A noter que des agriculteurs plantent un petit verger sur leurs terres , accessoire à leur activité principale existante .

- ✓ **repandre en conversion un verger déjà en production**, ce qui supprime les années d'attente Lorsque ce verger, par exemple héritage familial, était en conventionnel, on verra plus loin que ce qui semble à première vue une facilité économique présente en fait un supplément de difficultés techniques,

3 sur 5 des agriculteurs interrogés ne vivaient pas que de l'arboriculture , ils avaient une autre activité leur permettant de dégager un revenu

3 sur 5 ont évoqué l'impact de leur activité professionnelle sur leur vie familiale, pas de vacances, surmenage ...

2.1.2. Aspects climatiques

Le climat morbihannais est, de façon générale, **humide et doux**.

Les caractéristiques du climat d'une zone sont plus ou moins favorables au développement de l'arboriculture, en particulier de telle ou telle espèce. Si le sud de la Loire est moins humide, la Normandie avec son hiver plus froid réussit aux pommiers,

Les caractéristiques du climat morbihannais se sont accentuées sous l'effet du changement climatique,

Les **impacts du changement climatique** sont constatés par tous les acteurs :

Selon un technicien en arboriculture, il y avait auparavant une année avec aléas climatiques tous les 10-15 ans ; Maintenant, sur ces 4 dernières années, il y en a eu 3 avec des catastrophes climatiques en Bretagne : gelées tardives en 2017 et 2019, et 2 années de sécheresse

« Les phénomènes climatiques ont fait déjà des secteurs sinistrés » (*arboriculteur*)

« Cela entraîne des récoltes compromises et un gros risque financier, surtout pour ceux qui sont récemment installés. » (*GAB 56*)

> Gelées tardives après hivers doux

Comme les températures en hiver sont de plus en plus douces, la végétation démarre de plus en plus tôt. En conséquence lorsque survient une gelée tardive (en avril/ mai) le risque de dégâts sur les bourgeons est plus important.

Le verger très proche du littoral a été moins concerné par les gels que ceux situés plus à l'intérieur des terres.

Un arboriculteur trouve cela inquiétant car il ne sait pas comment gérer ce problème. Il suppose que c'est une conséquence du changement climatique. Depuis quelques années, il subit tous les ans des gelées au printemps. Il n'a pas eu de récolte cette année, de même que d'autres collègues.

De plus le gel entraîne un « anneau de gel » sur les pommes : elles sont consommables mais pas vendables car pas belles

> Alternance de périodes chaudes et froides

« La production était plus difficile ces dernières années car le climat est changeant. » (*arboriculteur*)

« L'année dernière, il y a eu une chute de petites pommes en juin du fait de la pluie et des variations de température. »

Toutes ces variations sont traumatisantes pour les arbres.

> Des périodes de sécheresse et de chaleur

les étés sont de plus en plus chauds et secs, et la sécheresse arrive de plus en plus tôt. L'arrosage ne suffit pas à résoudre le problème... et les réserves d'eau sont limitées

> Des hivers de plus en plus doux qui sont favorables aux maladies

L'augmentation des problèmes de tavelure ces dernières années est lié au changement climatique avec des hivers plus doux et humides (ce champignon se développe dans ces conditions)

Aussi, pour un producteur, plus de la moitié des traitements effectués sont contre la tavelure.

> Evolution du climat favorisant certains insectes

Quand les années sont chaudes et ensoleillées, il y a des attaques de carpocapse. Avant, il y avait 2 vols par an, maintenant c'est 3 vols/an (*producteur*)

Une année, il y avait eu une **mini-tornade** en été (*arboriculteur*)

2.1.3. Aspects techniques

L'arboriculture est très technique : Il faut savoir choisir la variété, le porte-greffe, savoir tailler, éclaircir, à quel moment traiter, avec quoi, etc...

Une **surveillance permanente** est requise, surtout au printemps/été, pour intervenir rapidement en cas de ravageurs ou de maladies ,

Exemple : Ils peuvent anticiper les vols d'insectes avec la température et les indications de l'INRA. Le jour où il faut intervenir est très précis, par rapport à la température et aux insectes. Un producteur dit avoir eu l'année dernière une éclosion de chenilles en 1 jour ½ qui ont fait des dégâts importants.

=> Il en ressort que pour se lancer en arboriculture , il est très important d'être bien conseillé, notamment au moment de l'installation car les choix qui sont fait au départ ont des conséquences sur le long terme.

Un producteur raconte que son maître de stage lui avait dit : « **Tu as choisi le métier le plus difficile en bio !** »

> Problèmes liés aux ravageurs et aux maladies

Les producteurs rencontrés ont évoqué des problèmes tels que : la tavelure, le chancre, les carpocapses (insectes dont la larve se développe dans le fruit) ,

A cela il faut ajouter : les chevreuils obligeant à protéger les troncs, et qui mangent aussi les branches basses, les campagnols qui mangent les racines des arbres et pour lesquels il n'y a rien à faire.

Un producteur dit perdre chaque année des arbres du fait des ravageurs et/ou des conditions climatiques.

L'évolution dans le temps observée par les producteurs montre une augmentation des maladies et des ravageurs. Comme nous l'avons vu en partie 1 ces phénomènes sont en lien avec le climat.

En cause aussi une diminution du nombres d'oiseaux , mangeurs de chenilles.

Un producteur signale l'apparition d'une chenille qui mange les boutons floraux et les feuilles du pommier. Cet insecte a fait un ravage énorme dans la production de cette année, et il ne sait pas encore si cela va impacter la production de l'année prochaine.

> Difficultés liées à la production biologique

En arboriculture biologique, la lutte contre les maladies est plus difficile, Les

traitements autorisés sont plus restreints et sont coûteux. (par exemple, 50 cl de traitement contre les pucerons coûte 450 €)

La conversion en bio présente une complexité supplémentaire : les variétés que les consommateurs demandent (ou auxquelles ils ont été habitués ,,,) ont été sélectionnées pour la production industrielle, comme la Golden par exemple. Elles se sont développées avec des méthodes qui utilisent beaucoup d'intrants, aussi , pour ceux qui reprennent un verger conventionnel, elles sont plus compliquées si on veut les poursuivre en bio. Elles sont plus fragiles.

Inversement certaines variétés , notamment anciennes, sont plus résistantes aux maladies, donc elles sont à privilégier en agriculture biologique.

C'est pourquoi il est compliqué techniquement de convertir au bio un verger conventionnel, car **le choix des variétés, de même que le choix des méthodes , l'espacement des arbres, etc... sont différents.**

« c'est plus facile d'un point de vue financier, par contre c'est plus compliqué au niveau technique de reprendre un verger existant, » (Chambre d'Agriculture),

L'idéal est de faire les bons choix lors de la plantation.

2.1.4. Cultiver d'autres fruits que les pommes ?

Il y a une prise de risque importante pour ceux dont l'arboriculture est l'unique activité, d'autant plus s'ils produisent un fruit unique, la pomme : S'il y a un accident cette année-là (aléas climatique, maladies, ravageurs), c'est l'ensemble de la production qui est impactée.

La culture d'autres espèces de fruits que la pomme permettrait de **limiter les risques** et d'étaler les récoltes.

Une diversification aurait **plusieurs avantages** :

- réduire les importations d'autres fruits (hors produit tropicaux), surtout par transport routier
- répondre plus largement aux attentes des consommateurs par une production locale
- favoriser la biodiversité dans les vergers

Mais la diversification **pose un certain nombre de problèmes** :

- nécessité de trouver des solutions de conservation sauf à avoir des débouchés de vente rapides, car beaucoup de fruits se conservent moins bien que la pomme (la poire peut se conserver de quelques semaines à plusieurs mois, à condition d'avoir une chambre froide mais elle est très fragile)
- nécessité de se former car chaque espèce a des techniques culturales différentes (taille, traitements...)
- nécessité d'investir dans d'autres matériels

Tenter l'expérience de lancer une autre variété (poire) a été vécue comme une prise de risque par une productrice , pas encouragée par ses collègues - et pourtant réussie. Elle envisage de poursuivre avec des pruniers sur une parcelle en permaculture,

La diversification suppose une évolution dans la façon de penser qui ne se fera sans doute pas rapidement. Il serait important d'en partager les expériences avec d'autres.

Exemple des kiwis dans le verger du Morbihan de 4 hectares (2000 plants).
Les kiwis sont des fruits originaires du sud ouest qui se sont bien acclimatés. Ils ont cependant des besoins précis en type de sol, ressource en eau, et ensoleillement minimum. Ils présentent le grand intérêt d'être résistants aux maladies et ravageurs, et ils se vendent très bien – d'autant qu'il n'y a pas de concurrence proche.
Mais comme pour les autres cultures, il a fallu un investissement important au départ, avec un délai de plusieurs années avant récolte (pleine production 8-9 ans après plantation). La productrice a repris un verger converti déjà en production bio par son père.
Et comme pour les pommes, les aléas climatiques peuvent avoir un impact sur la production de kiwi, notamment les gelées, la sécheresse en été et l'excès de pluie en hiver.
Les plants sont en place depuis 35 ans (un actinidia vit jusqu'à 100 ans), ils n'ont pas été changés lors du passage au bio. Le renouvellement se fait progressivement en taillant les branches charpentières.

2.2. **Contrainte de la commercialisation**

> **Les variétés demandées par les consommateurs et les magasins ne sont pas les plus faciles à cultiver en bio**

Il est préférable pour un arboriculteur de choisir les variétés :

- qui sont les plus résistantes aux maladies (beaucoup sont des variétés anciennes)
- qui fleurissent tard et donc moins vulnérables aux gelées tardives

Encore faut-il qu'elles correspondent aux attentes des consommateurs...

En fait, il est contraint par la demande. Les habitudes de consommation ont créé **des exigences**

- **de goût** ; Les pommes anciennes ont souvent un goût plus acidulé, alors que l'appétence pour le sucré s'est renforcé dans notre alimentation
- **de l'aspect** ; On veut « la pomme parfaite »

« Seulement quelques variétés anciennes plaisent aux consommateurs et aux magasins »
(*technicien*)

Un arboriculteur nous a cité l'exemple d'un magasin bio qui a refusé d'acheter ses pommes jaunes car il ne voulait que des pommes rouges.

Or, pour réussir à produire des pommes « parfaites » et à « bas » prix en bio, il faut :

- traiter très régulièrement (avec des traitements autorisés en bio). Pour avoir des pommes sans défaut, un arboriculteur bio peut être amené à traiter tous les 2 jours
- avoir investi dans beaucoup de matériel qui fait gagner du temps : seules les grosses exploitations le peuvent

Et certains magasins bio préfèrent commander auprès de grossistes des pommes à « bas prix » qui répondent à ces critères de perfection, au détriment du local.

=> *Il y a donc un travail pédagogique à mener pour faire évoluer les représentations des consommateurs :*

Apprendre à tolérer des imperfections, ou des pommes de petits calibres quand les années sont sèches ; réaliser qu'une pomme peut être bonne quand on l'épluche, même si elle a des

défauts sur la peau (ex : tâches de tavelure, anneaux de gel...).

Certains producteurs ont dit qu'il est plus facile de changer la mentalité d'un client en discutant avec lui quand on peut le faire en vente directe, que celle des magasins bio.

Un autre exemple rapporté d' « **éducation du consommateur** » est une expérience réussie auprès des enfants de cantines qui s'étaient habitués à apprécier le goût des pommes malgré quelques défauts.

L'expérience de fourniture aux établissements scolaires a montré que plus on habitue tôt les enfants, plus c'est facile.

> Une demande de variétés qui change

Les grandes surfaces peuvent changer rapidement dans leur demande de variétés, quitte à se tourner vers des sources d'approvisionnement plus lointaines, ce qui est problématique pour le producteur qui veut planter en fonction de la demande.

« On ne peut pas tout le temps sur-greffer » (producteur)

> Difficultés liées au prix de vente des fruits qui compensent difficilement les coûts de production

La production de fruits nécessite de la main d'œuvre à certaines périodes (par exemple pour l'éclaircissage, la récolte,,). Il faut alors une main d'œuvre efficace pour que son travail compense son salaire. Mais les rentrées d'argent ne sont pas toujours suffisantes, surtout en cas d'aléas.

D'autant qu'en agriculture biologique, les plants sont moins serrés, donc il y a un plus faible rendement à l'hectare.

Ces charges doivent être compensées par le prix de vente. Mais les clients trouvent que le prix de vente des fruits bio est trop élevé.

Pour toutes les raisons citées , ainsi que d'autres sur lesquelles on reviendra dans les paragraphes suivants, on voit que **l'arboriculture cumule de nombreux freins qui peuvent expliquer le faible taux de nouvelles installation,,**

Après avoir constaté les freins et les difficultés rencontrés par les producteurs professionnels, on va chercher les leviers sur lesquels on peut s'appuyer pour remédier à l'insuffisance de production locale.

3.1. Solutions techniques employées par les producteurs

Plusieurs acteurs interrogés ont évoqué des pratiques et méthodes qui peuvent pallier – au moins en partie - les effets négatifs du changement climatique.

3.1.1. Méthodes culturelles classiques

Certains font appel à des procédés « classiques » (traitements ou produits phytosanitaires, matériels...) mais adaptés au biologique ,

Et il y a aussi ainsi certains moyens d'adaptation qui leur sont conseillés par les personnes et

organismes d'accompagnement :

- choix de variétés , en amont de la plantation :
 - plus résistantes à la sécheresse en choisissant des porte-greffes ayant un bon enracinement
 - plus résistantes aux maladies en privilégiant des variétés anciennes rustiques
 - moins vulnérables aux gelées en choisissant des variétés fleurissant tardivement, comme la reinette d'Armorique
 - ayant moins besoin d'intervention : arbres hautes-tiges avec racines profondes ne nécessitant pas (ou peu) d'irrigation ni de palissage, et un minimum de taille
 - plantées de façon plus espacées , ce qui freine le risque de propagation d'une maladie
- méthodes palliatives
 - pour maintenir l'humidité, mettre au pied des arbres de la matière organique prélevée sur le site, ou du BRF (Bois Raméal Fragmenté) mais c'est coûteux
 - pour éviter les gelées de printemps, on peut arroser le verger au moment où sont annoncées les gelées, mais il faut disposer d'une bonne réserve d'eau sur place ou c'est coûteux.

Exemple : les kiwis , Après plusieurs années de tâtonnements dans le système d'arrosage, maintenant ils bénéficient d'un arrosage antigel avec une alarme qui signale la nuit les baisses de température.

3.1.2. Méthodes culturales dites « alternatives »

D'autres préconisent des méthodes encore peu répandues, qui relèvent d'une **approche systémique basée sur les interactions à l'intérieur d'un écosystème naturel**. Elles s'inspirent de l'agroécologie.

Le but est de favoriser la biodiversité.

La raison pour laquelle il est bon d'avoir une grande biodiversité sur une parcelle et dans son environnement proche est que cela renforce la capacité de la nature à gérer par elle même les problèmes

-les oiseaux abrités dans les haies, en pourtour et au milieu des parcelles , débarrassent les arbres de beaucoup de leur parasites

-des insectes utiles pour manger les pucerons ou chenilles, comme pinces oreilles, coccinelles, ou autres insectes volants, se multiplient dans les herbes hautes, les fleurs sauvages, etc...

-des poules mangent les carpocapses dans leur phase de vie au sol

Plus il y a de diversité présente, avec par exemple différentes espèces de fruitiers, plus riche et plus résilient est l'écosystème.

Cette vision privilégiant la biodiversité a été illustrée en particulier dans nos visites au verger citoyen d'Hennebont , et au verger conservatoire de Saint Degan,

Dans le verger citoyen, de nombreuses haies intermédiaires ont été plantées, en plus des haies d'arbres en hauteur qui protègent les fruitiers du vent. On laisse les herbes pousser haut , ne passant le tracteur qu'une ou deux fois l'an pour tracer des chemins, (d'où une apparence négligée qui a attiré les critiques des voisins...).

Et ils utilisent au maximum les ressources de leur terrain , par ex piquets de bois, BRF de leurs haies... ce qui limite les coûts.

=> en conclusion, les remèdes aux conséquences du changement climatique

s'appuyant sur la capacité des écosystèmes naturels passeraient par un renouvellement dans les pratiques et les matériels , donc une nécessité pour l'agriculteur de s'y former,

Le changement peut aller jusqu'à l'idée d'associer sur un même espace la plantation d'arbres fruitiers et une autre culture (maraîchage, petits fruits...) ou de l'élevage (moutons, volailles...) en agroforesterie, pour cumuler les rendements. Ce système diffère du modèle traditionnel qui réserve à chaque parcelle une culture unique .

3.2. Un soutien renforcé aux producteurs

Nous avons consulté les structures concernées par le développement de l'agriculture, en leur posant la question : que pourrait on faire ?

3.2.1. ORGANISMES DE CONSEIL ET DE SOUTIEN

La liste suivante n'est pas exhaustive, elle aurait besoin d'être complétée ,
En première approche , nous avons interrogé :

✓ Le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB)

Le GAB 56 regroupe des paysan(ne)s et des porteurs de projet en productions végétales et animales – 368 en 2018 – ayant la volonté de promouvoir l'agriculture biologique , et les pratiques de l'agro-écologie, La structure emploie des techniciens qui leur apporte une aide en termes d'accompagnement, conseil, formation, organisation d'événements... Elle accompagne aussi un travail d'organisation en filières (maraîchage et circuits courts) , pour rapprocher au mieux l'offre et la demande.

Le coordinateur du Pôle filières nous a reçu. Il nous a fait découvrir les documents et les sites qui sont de précieuses sources d'information,

Il n'y a pas de technicien spécialisé en arboriculture ; Il a bien une collègue qui organise certaines formations, mais elle est débordée de travail, son domaine étant en pleine expansion (maraîchage et petits fruits). Le profil de spécialité des techniciens figurant dans l'organigramme est en adéquation avec ce qu'indiquent les statistiques de l'AGROBIO sur l'essor prédominant de certaines productions.

=> Néanmoins le GAB est ouvert à l'idée de construire des actions en partenariat avec Clim'actions dans le but de mieux faire connaître et promouvoir l'arboriculture, par exemple auprès de futurs agriculteur.

✓ La Chambre d'Agriculture,

La conseillère en agriculture biologique apporte une analyse des freins sous l'angle culturel. Elle a observé , à travers ses différentes fonctions, que le développement en agriculture est porté par la « **culture des pairs** », c'est à dire que le moteur du changement des pratiques est de constater que « ça marche » chez les pairs, les voisins ou collègues.

Or il n'y a pas en arboriculture d'exemples suffisamment nombreux pour inspirer les « pairs ». Alors que les **centres de formation** sont habituellement des lieux de diffusion d'expériences et pépinières de projets, il n'en existe **pas dans le Morbihan.**

De plus l'accompagnement technique des producteurs est assuré par **un seul poste de**

technicien spécialisé pour toute la Région. Il est évidemment débordé.

Son rôle est complété par des experts privés, elle nous donne les coordonnées d'une personne à interroger,

Quel remède à ce déficit de formation et d'accompagnement technique ?

La conseillère fait un parallèle avec ce qui se passe dans les Pays-de-la-Loire - où l'arboriculture est, il est vrai, beaucoup plus étoffée – les producteurs se sont rapprochés, et leur regroupement leur permet d'échanger sur les solutions à leur problèmes (comme la lutte contre les insectes), se concerter sur les prix, organiser des formations, etc...

De même les apiculteurs ont monté une structure syndicale qui leur a permis d'obtenir la création par la Chambre d'un poste dédié.

Elle **ne note pas chez les arboriculteurs bio du Morbihan d'amorce d'une démarche collective qui pourrait construire des réponses à leurs besoins** à l'équivalent des producteurs de cidre regroupés dans l'association « Pom 56 », laquelle a bénéficié de journées de formation par le technicien régional.

De ce fait, les arboriculteurs indépendants doivent résoudre chacun leurs difficultés.

A noter que cela n'empêche pas qu'il y ait une entraide entre producteurs – l'une souligne la solidarité qui lui a permis de surmonter une période difficile de perte de récoltes,

Par ailleurs une productrice signale faire partie d'un groupement situé en Loire Atlantique attirant aussi des bretons, le GDAF (groupement de développement en arboriculture fruitière), qui s'adresse aux conventionnels comme aux bio,, Elle trouve intéressant ces échanges,

=> étant donné que tous les avis soulignent le caractère très technique de l'arboriculture, on peut penser qu'une piste d'action prioritaire serait de trouver les moyens de renforcer l'accompagnement et la formation, en l'envisageant aussi comme un possible amorçage de démarche collective

=> pour les raisons vues en partie 2, le renforcement de la formation/ou/ accompagnement technique devrait être privilégié en amont d'une plantation, pour « bien partir »,

Pour faire la promotion de la création de vergers, la conseillère voit

- soit de viser un public d'entrepreneurs, en allant dans les forums sur la création d'entreprise, où on pourrait éventuellement toucher des personnes disposant d'un capital de départ
- soit de s'adresser à un public de particuliers amateurs, en organisant des ateliers de formation technique, de diffusion d'idées comme planter dans son jardin des arbres fruitiers, même en haies.

Et on pourrait peut être ainsi susciter des vocations de producteurs !

✓ Le Pôle fruitier

Jusqu'à présent adossé à la Communauté de communes de Dinan, il devient une association indépendante.

Sa mission est de fédérer et conseiller les acteurs de la conservation des variétés anciennes, essentiellement en pommes. Il va mener de nouveaux projets, - qui l'amènent à s'intéresser au sujet du bilan carbone.

Il est partenaire du verger de Saint Degan,

=> En évoquant avec le représentant de la SHPA (Société d'Horticulture du pays d'Auray) les besoins en compétences qui leur sont adressées, il suggère l'idée d'un poste mutualisé de spécialiste fruitier, en particulier pour aider les porteurs de projet.

✓ Un conseiller expert indépendant

Il existe la possibilité de se faire accompagner techniquement par plusieurs conseillers indépendants.

Celui interrogé intervient sur la Bretagne ainsi que sur la Normandie et le Bassin parisien, il conseille surtout pour les pommiers, mais aussi pour d'autres variétés.

Il peut intervenir en individuel, à la journée ou demi journée. Et il organise aussi des temps de formation collective, en extérieur ou en intérieur, ce qui revient moins cher aux participants. Il considère que la plupart des arboriculteurs ont fait appel à un accompagnement technique, au moins au début de l'installation pour les choix à faire, mais par la suite ils manquent de temps pour s'informer des évolutions.

Lui observe que les agriculteurs bio sont plus prêts à échanger sur leurs problèmes techniques, ou à se concerter par exemple pour la livraison de cantines scolaires.

Outre ses constats sur les difficultés spécifiques de l'arboriculture qui concordent avec tous, il indique un certain nombre de remèdes possibles, qui ont été présentés en 3 – 1

=> En conclusion il estime que *l'arboriculture est viable, compte tenu de ses débouchés, « à condition de bien s'organiser »*, de suivre les conseils

✓ l'INRA

Le centre de référence le plus proche du Morbihan est celui d'Angers, implanté dans une zone où la production arboricole est beaucoup plus dense.

L'INRA d'Angers mène plusieurs programmes de recherche sur l'axe de l'adaptation au changement climatique, appliqué à des productions végétales et animales. En particulier il porte un des observatoires, en réseau avec d'autres centres INRA de France, sur les espèces telles que pommier, pêcher, abricotier, cerisier.

Selon leur site Internet, il y aurait également un « observatoire citoyen »...?

Un des objectifs est de fournir des outils d'analyse de la situation actuelle et de son évolution probable, afin de concevoir des stratégies adaptées pour les futurs programmes de production.

Un verger expérimental en AB a été mis en place en 2014, et un partenariat a été noué avec l'IUT d'Angers en Licence pro Agriculture biologique. Il offre aux étudiants des projets tutorés sur des thèmes tels que le choix des variétés et des porte greffes en AB, les couverts intelligents, etc...

(en septembre est organisée une vente de ses pommes),

Malgré plusieurs tentatives, nous n'avons pas pu obtenir de RV pour un entretien.

3.2.2. SOURCES DE FINANCEMENT

On a vu que les besoins de financement sont importants, et que le problème de décalage sur plusieurs années des récoltes est dissuasif pour les financeurs traditionnels. Il faut donc chercher d'autres sources de financement.

Lors des sessions organisées pour les porteurs de projet sont dispensées des informations sur des aides publiques à l'installation, venant de l'État, de Conseils régionaux ou départementaux, ou de l'Europe. Nous n'avons pas repris ces dossiers. Seules sont mentionnées ici les aides citées par les interlocuteurs.

● Aides de collectivités publiques

- le Département d'Ille-et-Vilaine finance 2 journées d'accompagnement technique pour aider à bien démarrer les arboriculteurs qui s'installent, via l'AgroBio (groupement des agriculteurs biologiques)

(Il n'existe pas d'aide similaire de la part du Conseil Départemental 56 (cf représentant du CD à la table ronde de Saint Degan)

A noter que le Département 35 a lancé un Appel à projet portant sur l'agroforesterie ; Surprise : beaucoup de réponses concernaient des arbres fruitiers. Elles n'ont pas été retenues parce qu'elles n'entraient pas dans le cadre des critères de l'AAP.

- dans les Hauts de France, l'Agence de l'eau apporte une aide financière aux agriculteurs qui s'installent dans les zones de captage
- la Région Rhône Alpes soutient la filière fruitière par des subventions ou des avances remboursables (source NEF)
- Dans un autre domaine, la Région Bretagne a financé une expérimentation pour développer la culture des légumineuses , à Kerguehenec (Chambre d'agriculture)
- au niveau des collectivités locales, on peut citer en exemple une démarche , depuis 2018 ,qui porte sur l'élevage de bovins - mais pourquoi pas transposable à la production de fruits : les Communautés de communes du Pays de Redon et de l'Oust à Broceliande soutiennent un programme de recherche en faveur des producteurs pour favoriser l'adaptation du système de production aux changements climatiques (en partenariat avec le GAB 56, le Syndicat mixte du Bassin versant, l'ADEME, l'INRA, le groupe Yves Rocher, ...)

=> on voit donc que des possibilités existent d'obtenir un soutien sur fonds publics, – à travers des appels à projet ou des conventions d'objectifs

● Terre de lien

Terre de lien est une association qui a pour mission de préserver les terres agricoles dans un usage respectueux de l'environnement, en encourageant des dynamiques collectives, Pour faciliter l'accès au foncier, elle utilise des outils juridiques comme des **GFA** (groupements fonciers agricoles) et des **SCI** (Sociétés civiles immobilières) permettant **l'acquisition de terres et la gestion de biens de manière collective**

Son action est complétée par une structure nationale de collecte de l'épargne citoyenne qui intervient en financement lorsqu'il y a des bâtiments,

Dans le cas particulier d'un projet en arboriculture, la juriste de TDL pointe encore là **un problème spécifique ; le fait que le GFA reste propriétaire de la terre, l'agriculteur ayant le statut de locataire**. Or , contrairement aux cultures au sol qui peuvent changer rapidement, les arbres poussent sur une longue durée et prennent de la valeur au fur et à mesure où la récolte augmente. En cas de rupture pour une raison quelconque, « la question de

l'indemnisation du fermier qui aurait loué une terre nue et y aurait planté des arbres est extrêmement complexe à anticiper », Ce serait une des raisons qui expliquent la rareté des sollicitations reçues par la NEF et Terre de Liens, outre les autres freins que l'on a déjà listés.

=> *L'administrateur de TDL interrogé pense qu'il y aurait à étudier la possibilité de régler ce problème par convention entre le GFA et l'exploitant, à travers un bail rural environnemental, qui sécuriserait propriétaire et locataire ,*

Le GFA ou la SCI seraient-ils des outils possibles de portage collectif de projets de vergers ?

=> Il indique **2 autres leviers d'action** pour augmenter les surfaces plantées en vergers :

- **les terrains en friches**, ils sont nombreux, au point que des collectivités ont commencé à prendre en compte le problème . Terre de lien a mené une action avec AQTA auprès des propriétaires de friches pour comprendre leurs motivations et les informer. La commune de Moelan-sur-Mer a fait un gros travail de recensement et de sensibilisation , incitant à remettre en culture
- **les départs en retraites** nombreux qui se profilent ; En anticipation, TDL propose des formations aux cédants pour faciliter la transmission, en utilisant les structures d'acquisition collective qui minimise l'investissement nécessaire de l'agriculteur.

● la NEF

La NEF est une coopérative financière , structurée au niveau national avec des délégations auprès des territoires, qui collecte de l'épargne pour financer des projets ayant un valeur écologique, sociale ou culturelle.

En tant qu'institution financière , la NEF accorde **des prêts avec un différé de remboursement de 12 ou 18 mois**, Mais dans le cas de l'arboriculture , le représentant de la délégation Bretagne / Loire Atlantique pense que ce délai ne serait pas suffisant pour tenir en trésorerie, sauf si il y a

- un apport personnel
- ou un apport venant d'une subvention

Il ne peut citer de dossiers de demande, tellement ils sont rares. Si une demande leur parvient , il est particulièrement vigilant quand à la solidité du plan de financement.

A noter que la NEF a crée une plate forme de financement participatif qui peut intervenir sur des critères différents, sous forme de dons : ZESTE.

● le financement participatif

Divers modes d'intervention sont possibles en financement participatif : dons, prêts , prise de parts,,,,

Dans le cas de projets sans but lucratif, ou présentant un intérêt général, comme les exemples rencontrés, le mode privilégié est le don.

Certaines plate formes sont spécialisées dans les projets en rapport avec l'environnement, l'agriculture durable ou l'alimentation.

➤ ZESTE

Par exemple, le verger citoyen d'Hennebont a reçu au début du projet un don de 6000 € (101 donateurs) via cette plate forme, qui a couvert l'investissement en plants.

➤ BLUBEES

Exemple de projet de verger en Gironde , porté par 3 agriculteurs selon un système en agroforesterie, qui a obtenu en 2018 30,500 € de don via cette plate forme – complété par un emprunt à la NEF

➤ MIIMOSA
...et d'autres encore

● le Mécénat

Le mécénat est un don, fait par un particulier, ou une entreprise, ou une fondation à un organisme d'intérêt général, sans attendre en retour de contrepartie équivalente – sous différentes formes d'apport (argent, matériel, compétences...)

Ont bénéficié par exemple du mécénat le verger citoyen d'Hennebont (Biocoop, Fondation de France) , le verger de l'écomusée de Saint Degan (Fondation de France).

Clim'actions a développé beaucoup l'appel au mécénat et obtenu des aides conséquentes pour plusieurs projets.

Le dispositif « Forêts et climat » a mis au point un processus de partenariat pour soutenir la plantation d'arbres. Bien évidemment il faudra étudier l'articulation avec des projets de plantations de fruitiers , qui présentent les mêmes effets positifs sur le plan de l'adaptation au réchauffement climatique.

3.3. Promouvoir la plantation d'arbres fruitiers auprès d'autres catégories d'acteurs

3.3.1. LES PARTICULIERS

Il n'est pas rare de trouver dans la presse un article montrant une journée de formation pour les particuliers à tel ou tel aspect , souvent la taille des fruitiers.

Elles sont en général à l'initiative de **Sociétés d'horticulture** (Comme celles du Pays de Vannes ou d'Auray) et autres **associations touchant un public de passionnés**, ou d'amateurs désireux de se perfectionner. Exemple : l'association « mémoire fruitière en pays de Vilaine » organise des journées de formation,

=> *M Yannick de la SHPA dit que Kerplouz pourrait organiser des formations s'il y avait de la demande, car ils ont du terrain et l'expérience pédagogique auprès de jeunes et d'adulte.*

Il y a aussi parfois un « collectif » à la base, comme à la Vraie Croix , bénéficiant des conseils d'un ancien producteur (février 2019).

Nous avons assisté à une conférence organisée par **l'Association Ballades et Jardins à Grand-Champ**. Titre explicite : « Quelles sont les causes de déceptions avec les arbres fruitiers ? » ,

Elle était animée avec compétence par **un expert bénévole**.

Parmi les conseils nombreux et précis qu'il donne, plusieurs avaient pour but de préconiser des solutions face aux conséquences dommageables du gel tardif, ainsi que de la sécheresse :

-une liste de noms de variétés plus résistantes au gel

-une méthode d'arrosage qui incite les racines à aller plus profondément dans le sol
-un calendrier pour mettre et enlever la matière organique couvre sol

Il dit qu'on peut très bien diversifier le choix des fruits à condition de choisir des espèces adaptées au climat du Morbihan (par exemple en abricotier)

=> *Si on se place dans l'optique d'inciter le public des particuliers à planter dans ses jardins partout où c'est possible ,même en ville, il faut envisager des temps de formation indispensables pour « éviter les déceptions », optimiser l'expérience.*

On trouve dans les associations et collectifs des opportunités pour bénéficier de conseils gratuits ou peu chers.

Est-il suffisant de compter sur elles comme relais ? L'ancienne présidente de la SHPV constate une évolution des comportements , depuis 26 ans qu'elle suit les animations par des bénévoles : moins de disposition à transmettre des connaissances, plus de « consommation » d'info et de services dans son intérêt personnel

Cette remarque recoupe les propos des membres de l'association de Grand-Champ qui ont constaté la difficulté de gérer en collectif un jardin partagé et ont dû y renoncer,

3.3.2. ACTEURS ASSOCIATIFS

✓ le verger citoyen « Pom d'amis » d'Hennebont est une structure originale.

Il a **pour vocation d' associer la population** afin d'entraîner le maximum de personnes dans la découverte d'un système de production respectueux de l'environnement , qu'ils s'en approprient les enjeux et les méthodes innovantes en y participant activement.

C'est pourquoi l'association , qui porte le projet, Optim'ism, a **beaucoup réfléchi aux moyens de mobiliser les énergies citoyennes.**

Optim'ism est une association d'insertion par l'activité économique , appartenant au réseau des Jardins de Cocagne, qui emploie une quarantaine de salariés. Elle gère , entre autres,2 sites de maraîchage biologique dans le pays de Lorient,

Une **salariée consacre au verger citoyen un temps partiel (outre le temps de l'autre salarié** mis à disposition pour le travail technique).

Le projet a pu compter au départ sur les quelques 400 adhérents acheteurs de paniers bio issus de son activité maraîchage , ainsi que sur les écoles où ils intervenaient déjà. Ils ont offert aux enfants de classe maternelle de revenir tous les ans pour suivre l'évolution des arbres qu'ils ont aidé à planter.

Le lancement du **financement participatif** a été l'opportunité d'élargir le public. Ils offraient de « parrainer » un arbre, ce qui crée un attachement.

Mais pour donner un élan pérenne à la mobilisation, salariés et bénévoles ont souhaité suivre une **formation** (payée par la Fondation de France). Elle a été bénéfique en leur permettant de voir plus clair dans les motivations des bénévoles et les moyens pour susciter la participation.

Elle **leur a apporté des méthodes et des outils**

- pour les personnes investies, 2 réunions par mois centrées sur des décisions pratiques
- pour les bénévoles disposant de temps les samedis matins, des missions claires à leur donner – ces ateliers sont l'occasion pour eux d'apprendre des choses utiles pour eux , et d'échanger
- des temps de convivialités (pique niques, fête de la pomme en septembre avec des animations pour les enfants...) pour « faire groupe »
- une boîte aux lettres à l'entrée du verger pour communiquer en permanence

La motivation sur laquelle ils s'appuient est la conscience, à travers la plantation de fruitiers,

de défendre la biodiversité, de protéger la planète.

Pour l'avenir, pendant que poussent les arbres, l'association **s'interroge sur son modèle économique**, sachant qu'à terme le tonnage de pommes produites devrait être conséquent.

=> *Ce modèle de verger citoyen ouvre des **perspectives de création dans un cadre différent du professionnalisme classique**, Il est un précédent dont on peut s'inspirer, en transposant ce qui s'est fait dans d'autres domaines d'action collective citoyenne (énergies renouvelables, habitat, coopératives...)*

L'expérience, pour réussir, a su réunir plusieurs facteurs favorables. Si on souhaite la reproduire, il faudra en étudier plus en profondeur les conditions.

✓ Ecomusée de Saint Degan et verger conservatoire

Ce verger a la particularité de s'ancrer dans une histoire, celle de la volonté de préserver le patrimoine d'une région aussi bien culturel – par la création il y a 50 ans de l'écomusée – que naturel, à travers la préservation des espèces anciennes de fruits.

L'écomusée et le verger attenant, situés à Brech, sont gérés par l'**association Nature et traditions du Pays d'Auray**. Elle a passé convention avec le **Conseil départemental du Morbihan** (service des espaces naturels sensibles) propriétaire du terrain – et avec la **SHPA** (Société d'horticulture du pays d'Auray) pour le suivi technique du verger.

Deux salariées de l'association sont chargées de la mission de faire découvrir ce patrimoine, de le maintenir vivant en organisant de **nombreuses animations**.

Le verger n'est **pas un lieu de production mais d'éducation à la biodiversité**. Il fait découvrir aux enfants (4000 par an) les variétés anciennes, et la vie de cet écosystème en toutes saisons (insectes, fleurs, etc...),

Les visiteurs découvrent les différents goûts, pressent du jus de pomme.

Par ailleurs le membre de la SHPA **propose des greffons** aux particuliers et aux professionnels qui en font la demande. Il dit que les 430 arbres, comportant 245 variétés différentes, n'ont **jamais reçu de traitement. Il fait juste un chaulage des troncs**.

3.3.3. COLLECTIVITES PUBLIQUES

Depuis quelques temps on voit se multiplier les annonces de plantations d'arbres fruitiers par des collectivités locales. Par exemple en 2019 à Ambon, Locqueltas...

Clim'actions a été partenaire d'opérations de plantations à Ploeren, Sulniac, ainsi que Séné et Vannes. Nous avons interrogé les adjointes à l'environnement de ces 2 dernières communes.

➤ Commune de Séné,

Une première plantation de fruitiers avait déjà été effectuée il y a 15 ans dans un espace vert de la zone de Kerizac.

En 2019 est décidé un programme de plantation qui porte **sur plusieurs terrains de taille modeste** (quelques centaines de m²) **disséminés en plusieurs endroits du territoire** communal, de façon à rester en proximité avec les habitants,

L'objectif est « nourricier » explique l'adjointe : produire de l'alimentation saine à portée de la population, donner envie de faire la même chose chez soi.

Sont plantés des pommiers, pruniers, cerisiers, et des noisetiers dans les haies.

La coopération avec la population passe par l'intermédiaire d'un collectif, animé par un

élu, « des petits pas dans les grands ». Il a contribué au choix des parcelles à planter, au repérage de personnes relais dans les quartiers, à l'organisation de réunions, et aux opérations de plantation.

Le service des espaces verts de la commune a acheté les arbres, préparé la plantation...il assurera l'entretien, la taille, et le suivi dans la suite.

Actuellement il n'est pas envisagé de mener dans ce contexte un travail éducatif sur la biodiversité.

Pour ce but-là, l'adjoite à l'environnement renvoie à ce qui a été fait avec les enfants des écoles (installation de bacs dans les cours, plantation de petits fruits...).

Qu'advient-il de la récolte lorsque les arbres auront grandi ? Le principe posé est que **la cueillette est libre. Les arbres sont en libre accès.**

La Mairie fait confiance aux habitants, même s'il y a un risque comme le montre la première expérience que les fruits soient enlevés par les plus pressés, pas forcément mûrs.

➤ Commune de Vannes

A côté de son mandat d'élue, l'adjoite à l'environnement, passionnée de jardinage, s'est investie dans la Société d'horticulture du pays de Vannes qu'elle a présidé pendant de nombreuses années,

Depuis 3 ou 4 ans, la commune a planté des arbres fruitiers **sur divers espaces enherbés**. A Kermesquel près de Menimur 100 arbres ont été plantés sur 1 hectare.

L'objectif est aussi que la population s'approprie des fruits sains.

La plantation a été prise en charge entièrement par les services techniques. Ils les surveillent (un dégât volontaire a eu lieu). Pour minimiser l'entretien, ils ont choisi des arbres à haute tige demandant le moins de taille, et des variétés anciennes.

Près des Salines à Conleau existe un verger conservatoire sur un terrain appartenant au Conservatoire du littoral. L'entretien est fait avec la SHPV.

Comment se feront les cueillettes ? **Le principe est aussi celui du libre accès au terrain et de la libre cueillette.**

La commune n'a pas assez de recul pour faire un bilan, il faut attendre que les arbres grandissent, Elle « espère qu'ils ne vont pas se battre ».

Peut-être faudra-t-il envisager qu'une association prenne en charge la coordination, comme pour les jardins familiaux ? Mais il serait difficile dans la plupart des cas de clôturer parce qu'on condamnerait alors l'accès à des espaces verts.

Un projet avait été amorcé pour une plantation sur un terrain appartenant à Vannes Golfe Habitat, mais il a été freiné par un problème juridique. Il faudrait que l'initiative émane d'un (ou plusieurs) habitant(s) et alors une convention pourrait être passée avec le bailleur social.

Cet état des lieux, loin d'être exhaustif, dressé avec un regard de citoyennes engagées... mais néophytes, a quand même fait apparaître une grande convergence entre les avis des différents acteurs concernés et compétents sur le sujet.

On peut donc considérer avec **certitude que la production locale de fruits bio en Morbihan connaît de grandes difficultés.**

Compte-tenu de toutes celles-ci, de l'étude de leurs causes évoquées dans ce texte, **on peut difficilement espérer qu'on pourra augmenter la production locale de fruits bio sans une action volontariste.**